



FICHE D'INSCRIPTION – 2025-2026

Formulaire valable du 4/07/2025 au 17/10/2025

J'APPRENDS À NAGER

de 6 à 12 ans

→ Une fiche par participant, dûment complétée et signée à retourner, selon les modalités suivantes :

- ✓ Envoi postal ou dépôt dans la boîte aux lettres : **Direction des Sports - 37 rue Galpin Thiou, 37000 Tours**
- ✓ Inscription en ligne sur www.tours.fr

Nom de l'enfant :

Prénom :

G ☐ F ☐

Date de naissance :

Titulaire de la carte CitéClub n°:

Je soussigné(e), Madame, Monsieur :

Mère - Père - Tuteur du mineur (*)

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Email :

Personne à prévenir en cas d'accident :

N° de téléphone :

Activité	Site Sportif	Jour	Créneau Horaire	Choix 1	Choix 2
J'apprends à Nager - 6 à 12 ans (né(e) entre le 1 ^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2019) FERMETURE TECHNIQUE PISCINE BOZON DU 20/12/2025 AU 11/01/2026 PISCINE DES TOURETTES A CHAQUE VACANCES SCOLAIRE Y COMPRIS LES WEEK-END PISCINE DU MORTIER DU 18/10/2025 AU 02/11/2025	Piscine Gilbert Bozon	Lundi	17h00 à 17h45		
			17h45 à 18h30		
		Mardi	17h15 à 18h00		
			18h00 à 18h45		
		Mercredi	9h45 à 10h30		
			10h30 à 11h15		
		Jeudi	14h00 à 14h45		
			17h15 à 18h00		
	Piscine des Tourettes	Mardi	18h00 à 18h45		
			17h15 à 18h00		
		Mercredi	17h15 à 18h00		
			14h00 à 14h45		
	Piscine du Mortier	Jeudi	15h30 à 16h15		
			16h15 à 17h00		
		Lundi	17h15 à 18h00		
			18h00 à 18h45		
		Mardi	17h15 à 18h00		
		Jeudi	17h15 à 18h00		
J'apprends à Nager – 6 à 13 ans <i>Accueil des enfants en situation de handicap</i> (né(e) entre le 1 ^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2019) FERMETURE TECHNIQUE PISCINE BOZON DU 20/12/2025 AU 11/01/2026	Piscine Gilbert Bozon	Mercredi	15h00 à 15h45		

☐ Je ne souhaite pas inscrire mon enfant si le choix 1 n'est pas disponible.

☐ Si mes 2 choix ne sont pas disponibles, je souhaite qu'on me propose une autre activité, dans la mesure des places disponibles.

Je suis informé(e) que :

- **La période d'activité est du 15 septembre 2025 au 11 juin 2026 (hors congés scolaires, événements et fermetures techniques).**
- **Je dois déposer mon enfant 10 minutes avant l'activité, m'assurer que la séance a lieu, puis récupérer l'enfant au plus tard 15 minutes après la fin de l'activité.**

A défaut de pouvoir récupérer mon enfant, j'autorise des personnes de plus de 16 ans (*) :

- | | |
|--|--|
| ☐ Mon enfant à partir seul | ☐ Grands-parents – Téléphone : |
| ☐ Parents – Téléphone : | ☐ Oncle, Tante – Téléphone : |
| ☐ Frères ou sœurs - Téléphone : | ☐ Autres (à préciser) Téléphone : |

- L'organisateur fera appel aux services de secours en cas d'accident ou de problème de santé sérieux de mon enfant.

Je certifie :

- Avoir pris connaissance du règlement des prestations sportives ainsi que les conditions d'inscription et d'organisation (annexes). Le règlement des prestations est disponible à l'accueil de la Direction des sports et il est affiché dans les sites sportifs concernés.
- Que la personne inscrite est dans un état de santé ne présentant pas de contre-indication à la pratique de l'activité. Je suis en mesure de fournir un certificat médical de non contre-indication à cette pratique datant de moins d'un an, à la première demande de la Ville de Tours.
- Etre titulaire d'une assurance en responsabilité civile en cours de validité et couvrant la pratique des activités, je suis en capacité de fournir une attestation à la première demande de la Ville de Tours.

☐ J'autorise (*) la Ville à photographier et/ou à filmer dans le cadre des animations et prestations sportives, à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, les films et vidéos.

A ce titre, j'accepte à titre gracieux que les images soient exploitées pendant une durée de 2 ans dans le cadre de la communication interne et externe de la Ville afin de réaliser l'information institutionnelle de celle-ci sur tous les médias et réseaux sociaux connus à ce jour ou à venir. La Ville s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter préjudice.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Vos informations font l'objet d'un traitement informatisé réservé à l'usage exclusif de La ville de Tours.

La Ville de Tours s'engage, conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles et de ne pas utiliser celles-ci à d'autres fins que le traitement de votre inscription aux prestations et animations sportives. La durée du traitement est de 2 années.

Pour exercer votre droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles, veuillez contacter notre Délégué à la protection des données :

- Par courriel à : donneespersonnelles@ville-tours.fr
- Par courrier à : Délégué à la protection des données - Mairie de Tours
1 à 3 rue des Minimes - 37926 TOURS CEDEX 9

(*) Cocher les cases

Fait à Tours, le

Signature du représentant légal,
(Faire précéder de la mention « lu et approuvé »)